Le réseau de transport d'électricité

AT MA-RE

Etape 2 du stockage et portail GIPSE

29 septembre 2021

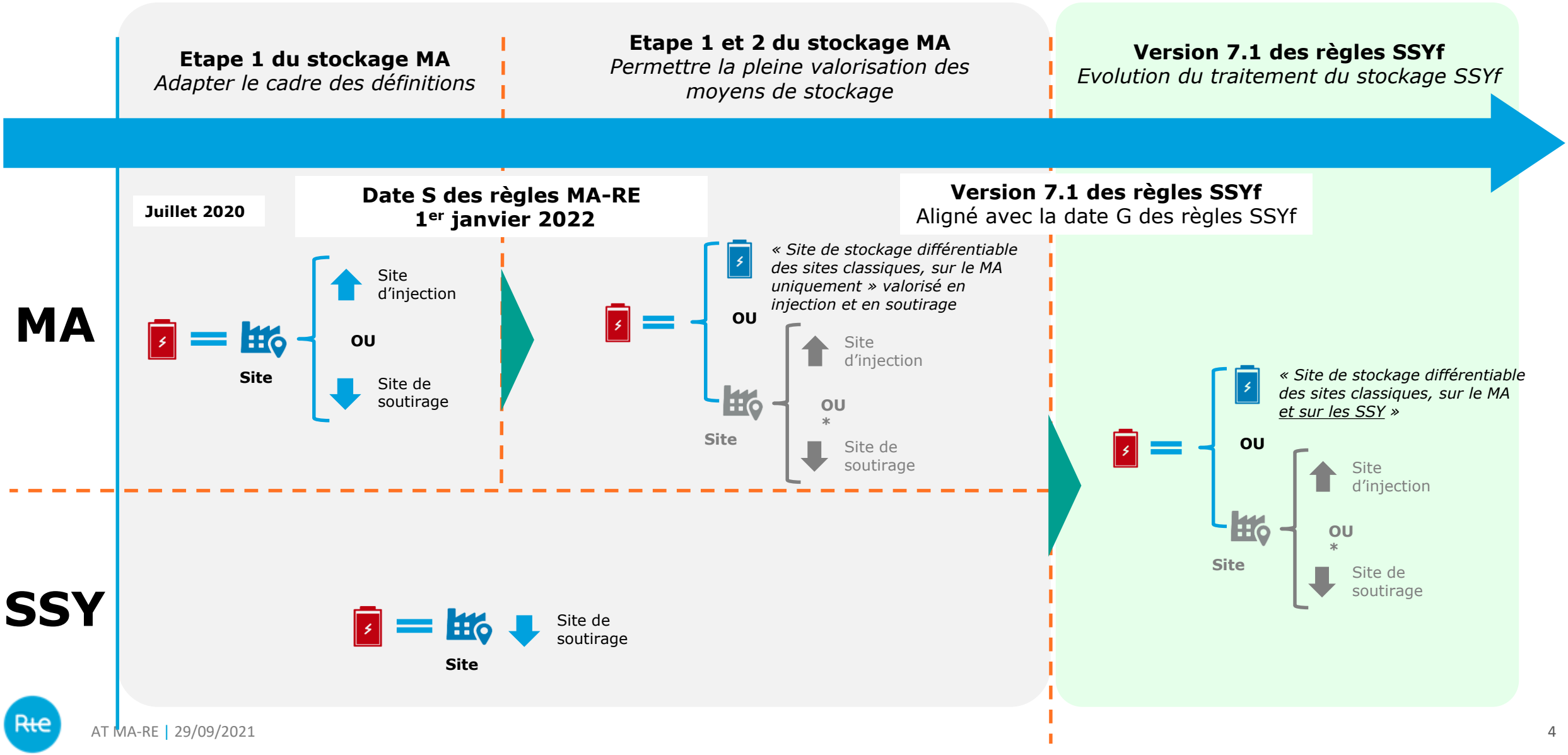
Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

SOMMAIRE

1. Démarrage de l’étape 2 du stockage MA
2. Ouverture du portail GIPSE aux acteurs d’ajustement

1 Démarrage de l’étape 2 du stockage MA

Les différents jalons de la valorisation du stockage



Cible pour le stockage SSYf et MA (post SSYf V7.1)

A partir du jalon identifié par l'entrée en vigueur des règles SSYf V7.1, le stockage est traité de façon cohérente entre les mécanismes MA et SSYf de la façon suivante (par défaut) :

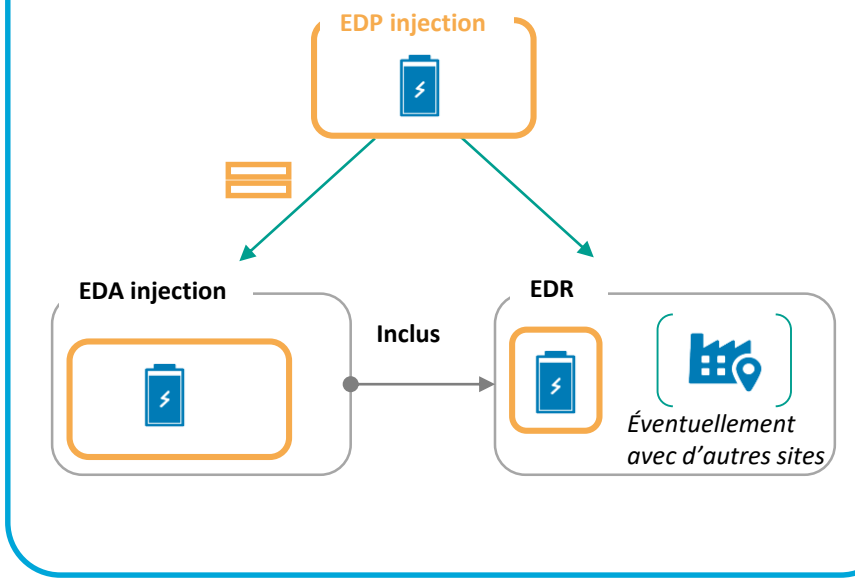
- Un site identifié Stockage rejoint (suivant les besoins) :
  - Une EDA injection (RPT ou RPD) pour participer au MA
  - Une EDR (possiblement mixte) pour participer au SSYf
  - + une EDP injection permettant de :
    1. Programmer la puissance active (si participation au MA)
    2. Programmer les SSYf (si participation au SSYf)

Remarques importantes :

- Principe de cohérence inter-GR : les sites de stockage doivent être remontés de façon identiques au GRD et au GRT
- Principe de cohérence inter-mécanismes : la typologie stockage d'un site s'applique pour le MA et pour les SSYf
- Pour une participation simultanée MA et SSYf, une contrainte supplémentaire est à prendre en compte (en étape 2) : EDA = EDP (EDA mono EDP) et l'EDP est incluse dans l'EDR, donc l'EDA est incluse dans l'EDR. Autrement dit, il convient de faire attention à la cohérence des périmètres MA/SSY (+ EDP)

Eventuellement, un site peut rester soit injection ou soit soutirage (de façon cohérente entre MA et SSY), si cela est justifié.

Cas de participation d'un site de stockage au MA et SSYf – horizon SSYf V7.1



Programmation et offres pour le stockage MA étape 2

- **Modélisation du stockage : Une EDP** contenant les sites de stockage et **une EDA** (RPT ou RPD) injection contenant les sites de stockage, constituée d'une unique EDP

D'un point de vue RTE et des acteurs, l'EDA et l'EDP auront des noms proches, mais différents. Leur utilisation sera bien différenciée.

Mécanisme d'ajustement

L'EDA sera traitée comme les EDA injection RPD actuelles proposant des offres explicites et portera :

- **L'offre d'ajustement** (standard et/ou spécifique explicite)
- Le **programme de marche**

Programmation

L'EDP sera« non ajustable » et portera :

- Le **programme d'appel uniquement**

Formulation d'offres explicites sur le MA :

- Seules les offres standard et/ou spécifiques explicites sont acceptées dans le cadre du stockage
- Une offre déposée est réputée réalisable (responsabilité de l'acteur d'ajustement)
- Envoi d'une offre spécifique (document CT_CE) sur SYGA https://www.services-rte.com/files/live/sites/services-rte/files/pdf/Mecanisme%20d'ajustement/SYGA.7z
- Envoi d'une offre standard sur TOPASE https://www.services-rte.com/files/live/sites/services-rte/files/pdf/Mecanisme%20d'ajustement/Guide-implementation-TOPASE-v1.7.pdf

Obligation de programmation (en puissance active) **:**

- Lorsqu'une installation de stockage participe au MA (ie fait partie d'une EDA), elle a l'obligation de rejoindre un périmètre de programmation (EDP) et de programmer à la maille de l'EDP

Modalités particulières pour la période transitoire

- Traitement en priorité des cas particuliers de sites de stockage souhaitant se valoriser dans le cadre de l'étape 2 à partir du 1er janvier→ cf cas particulier slides suivantes (site déjà lié à une EDP soutirage)

- **Les étapes présentées dans les slides suivants sont à effectuer dans les dix premiers jours ouvrés du mois précédant la participation effective au stockage MA étape 2, ie pour un démarrage au 1er janvier 2022 : étapes à effectuer avant le 14 décembre au soir**

- Les acteurs d'ajustement ayant remonté des cas pratiques lors du sondage sont invités à se rapprocher de RTE.

Cas particulier : Site déjà lié à une EDP soutirage

1. **L'acteur d'ajustement remonte à RTE (+ au GRD si le site est raccordé sur le RPD) le site pour participation à l'étape 2 du stockage MA**

   RTE (ou le GRD dans le cas d'un site raccordé au RPD) identifiera ce site comme un site de stockage étape 2 pour le MA

   - ➢ Principe de cohérence inter-GR : remonter les mêmes sites de stockage au GRD et au GRT
   - ➢ Principe de cohérence inter-mécanismes : l'identification en site de stockage s'applique pour le MA et pour les SSYf (à partir des règles SSYf v7.1)

2. **L'acteur d'ajustement demande à RTE la création d'une nouvelle EDP (de type injection)**

   RTE créera une EDP injection constituée uniquement de sites de stockage

   RTE rattachera le site de stockage à cette EDP injection

   - **Avant les règles SSYf v7.1** : la nouvelle EDP (injection) sera utilisée uniquement pour les besoins du stockage MA étape 2 et l'EDP soutirage existante continuera à être utilisée pour la programmation des SSYf
     - ➢ Conséquence : deux programmes d'appel à envoyer
       - Le programme d'appel pour la puissance active (pour le stockage MA) sera envoyé à la maille de la nouvelle EDP injection
       - Le programme d'appel pour les SSYf sera envoyé à la maille de l'EDP soutirage déjà existante
   - **Après les règles SSYf v7.1 :** l'EDP soutirage sera clôturée et un seul programme (puissance active + SSYf sera à envoyer à la maille de l'EDP injection)

3. **L'acteur d'ajustement demande à RTE la création d'une nouvelle EDA injection**

   RTE créera une EDA injection constituée des mêmes sites de stockage, avec un nom différent de l'EDP

   RTE rattachera l'EDP injection à cette EDA

   - Les SSYf sont programmés, et ont été certifiés, à la maille de l'EDR soutirage existante (avant la date G : EDR = EDP)
   - Pour ne pas avoir à refaire la certification SSYf, le périmètre de la nouvelle EDP injection doit être le même que celui de l'EDP soutirage existante
   - Or, pour le démarrage de l'étape 2 du stockage MA : EDA = EDP
   - Il faut donc que l'EDA injection, à la maille de laquelle les offres de stockage sur le MA seront faites, soit égale à l'EDP soutirage initiale

4. **Après les règles SSYf v7.1 , le responsable de réserve demande le rattachement de l'EDP injection à son EDR et RTE clôturera l'EDP soutirage**

2 Ouverture du portail GIPSE aux acteurs d'ajustement

1. *Planning de test et ouverture du portail*
2. *Parcours utilisateur : demande de création d'une EDA soutirage télérelevée*

1 Planning de test et ouverture du portail

Ouverture du portail GIPSE aux acteurs d'ajustement

- A partir du **2 novembre 2021 (périmètre de décembre 2021),** les Acteurs d'Ajustement devront saisir eux-mêmes, directement dans le Portail GIPSE, leurs demandes de **création / modification / clôture d'Entités d'Ajustement Soutirage Télérelevées.**

- A cette échéance, les **autres types d'Entités d'Ajustement** (EDA Soutirage Profilées, EDA Injection) continueront de faire l'objet d'une **demande adressée au Chargé de Relation Clientèle**, en indiquant désormais les GRDs concernés pour chaque Entité d'Ajustement.

- Le portail sera progressivement ouvert autres types d'entités. **Chaque ajout de fonction sera précédé d'une communication un mois à l'avance.** La nouvelle fonction sera disponible pour prise en main dans le bac à sable quinze jours avant son entrée en vigueur en production.

Gestion des EDA soutirage télérelevées dans le portail GIPSE

A partir du 2/11/2021, pour demander dans GIPSE la création/modification/clôture d'une EDA soutirage télérelevée en tant qu'acteur d'ajustement:

- Vous demandez au préalable à votre **Chargé de Relation Clientèle d'initier le Code de l'EDA dans le Portail GIPSE**
  - en lui précisant le type, le receveur d'ordre souhaités, s'il s'agit d'une petite EDA non standardisée.
  - le CRC complète le centre d'exploitation RTE en charge de l'EDA
  - **vous recevez un mail de confirmation** que l'EDA a bien été initialisée

- **Vous disposez des dix premiers jours ouvrés du mois M pour configurer votre EDA** pour le mois M+1 dans le Portail GIPSE:
  - renseigner la méthode de contrôle du réalisé
  - rattacher les sites soutirage RPT (à partir de leur code décompte)
  - **désigner les GRDs concernés**
  - soumettre votre demande
  - **vous recevez un mail de confirmation de prise en compte de votre demande.**

Gestion des EDA Soutirage télérelevées dans le portail GIPSE

- Pendant les dix premiers jours ouvrés du mois M, **vous continuez d'adressez aux GRDs concernés les demandes de rattachement des sites RPD à l'EDA** (processus inchangé). Ceux-ci nous transmettrons les sites RPD.

- **Vous avez visibilité pendant tout le mois M sur l'EDA en construction,** notamment les envois effectués par les GRD.

- **La validation finale de l'EDA pour le mois M+1** a lieu au début du deuxième jour ouvré à fin de mois M.

- **Vous pouvez consulter votre périmètre validé** pour le mois M+1

Déclarer les GRD concernés par EDA

- Au 2 novembre 2021 (périmètre de décembre), **le Portail GIPSE sera initialisé pour chaque EDA avec la liste des GRDs étant intervenus sur le périmètre de novembre**

- **Il est très important que vous mainteniez cette liste à jour au fil des mois**:
  - via le Portail GIPSE pour les EDA soutirage télérelevées
  - en le signalant à votre chargé de compte pour les autres types d'EDA (demande de modification d'EDA), jusqu'à ouverture complète du Portail à tous les types d'EDA

- En effet, cette information sert de **référence à RTE pour identifier les défaillances éventuelles d'envoi de la part des GRD.**

- A l'inverse, **les données envoyées par un GRD non répertorié seront refusées par GIPSE**.

Consultation des périmètres dans le portail GIPSE

- **Les périmètres validés (tous types d'EDA) sont consultables dans le Portail GIPSE**
  - nombre de sites RPD rattachés par chaque GRD
  - vérifier le rattachement d'un site précis à l'EDA
- **Les fichiers word de synthèse des périmètres ne seront plus envoyés par mail par RTE.**
- **Néanmoins, la composition des EDA profilées continuera d'être transmise par fichier excel par RTE par mail**

Rappel du processus global acteurs/GRD/RTE

CRC:
- Initialisation de l'EDA dans GIPSE

Acteur d'Ajustement:
- Paramètres de l'EDA
- Sites RPT
- Liste des GRD par EDA

GRD:
- Envoi des données de référence dans GIPSE
- Messages d'erreur en temps réel dans GIPSE
- Demande de reconduction à l'identique de M-1

RTE:
- Relance des retardataires
- Import des fichiers retardataires
- Validation finale automatique
- Reconduction automatique si le GRD n'a pas envoyé les fichiers escomptés.



Validation automatique 2 JO avant fin M à 3h

Gestion des cas de retard

GRD:
- envoi des données de référence dans BAL rte-init-si-ma-market@rte-france.com

RTE:
- Upload manuel des fichiers dans GIPSE

Accès au bac à sable

Depuis début septembre, un bac à sable est accessible à l'url suivante pour vous familiariser avec les panneaux GIPSE:

https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/gipse

Certificats PKI:

- Certificats existants
  - un rôle «GIPSE user» doit être ajouté aux certificats existants d'accès aux environnements de test de RTE.
  - ce rôle a déjà été ajouté à votre certificat si vous avez participé aux tests TERRE
  - les demandes d'ajout du rôle «GIPSE user» sont à adresser à l'équipe GIPSE rte-dsit-gipse@rte-france.com en précisant le certificat à modifier.

- Nouveaux certificats:
  - les demandes de création d'un nouveau certificat sont à adresser à l'équipe GIPSE rte-dsit-gipse@rte-france.com

Accès en production

L'environnement de production sera accessible à l'url suivante à partir de <à compléter>:

https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse

Certificats PKI:

- Certificats existants
  - un rôle «GIPSE user» doit être ajouté aux certificats existants d'accès aux environnements de production de RTE.
  - ce rôle a déjà été ajouté à votre certificat si vous participez à TERRE
  - les demandes d'ajout du rôle «GIPSE user» sont à adresser à RTE-MARKETSERVICES marketservices@rte-france.com en précisant le certificat à modifier.

- Nouveaux certificats:
  - les demandes de création d'un nouveau certificat sont à renseigner dans le Portail Services de RTE à partir d'un compte partenaire.

Documentation GIPSE

La documentation GIPSE applicable à l'ouverture du Portail est la suivante:

- « Guide d'implémentation des échanges de données avec RTE pour la gestion des périmètres, le contrôle du réalisé et le versement fournisseur dans le cadre du mécanisme d'ajustement »
  en version 26, date d'application des données au 01/12/2021

- « Règles d'accès au système d'échange d'informations relatif aux services système fréquence / puissance » en version 2021, applicable au 01/10/2021

- **« Manuel Utilisateur GIPSE » en version 3.1, applicable au 01/11/2021**

- « Guide des API GIPSE » en version 1.0, date d'application des données au 01/12/2021

Cette documentation est accessible aux liens suivants.

Pour la documentation relative au MA:

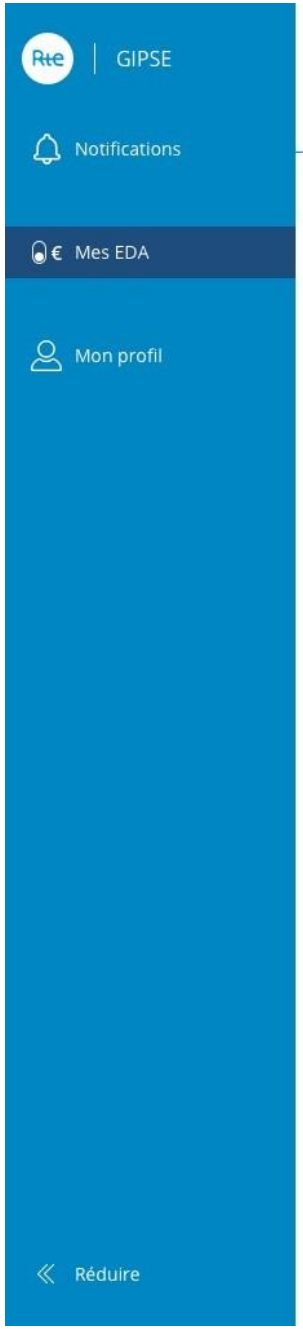
- https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/participer-au-mecanisme-d-ajustement.html
- https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/terre.html

Pour la documentation relative aux services système fréquence:

- https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/fournir-des-services-systeme-frequence.html

2 Parcours utilisateur

Demande de création d'une EDA soutirage télérelevée



Mes EDA

CRÉER UNE EDA

EDA valides | Demandes en cours

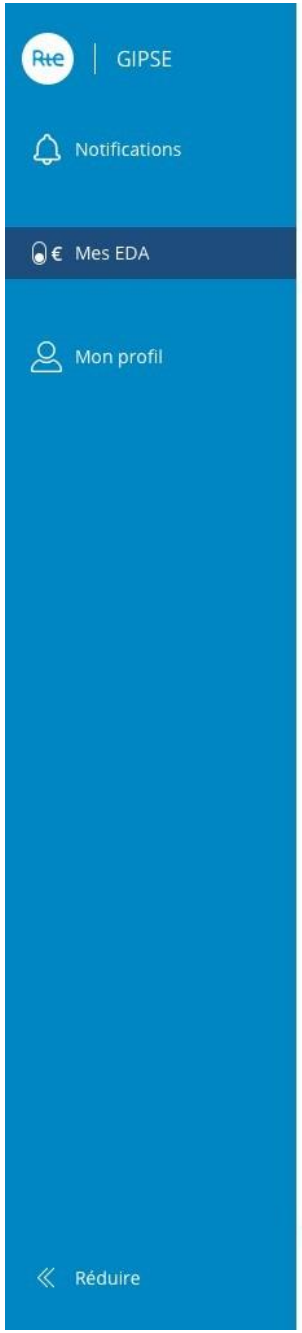
Recherchez un code ou un nom

Afficher uniquement les demandes de mise à jour

52 résultats

Date de début	Code	Nom	Type	CRMA	Receveur d'ordre	Réseau / Frontière	Demande de mise à jour
01/04/2020	**14FRD57Q**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Rectangle	xxxxxxxxxx	RPT	
01/04/2020	**24QR5F99**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Historique	xxxxxxxxxx	Allemagne	
01/04/2020	**DR57V36Q**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Prévision	xxxxxxxxxx	Suisse	
01/03/2020	**FRA247VF**	Nom long d une EDA de 35...	Soutirage	Rectangle	xxxxxxxxxx	MultiGR	
01/03/2020	**FU4578NB**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Historique	xxxxxxxxxx	RPT	
01/02/2020	**QAR12789**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Prévision	xxxxxxxxxx	RPD	
01/02/2020	**578TYQXN**	Nom très long d une EDA de...	Soutirage	Rectangle	xxxxxxxxxx	RPT	
01/02/2020	**247CVNIU**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Historique	xxxxxxxxxx	Allemagne	
01/02/2020	**F47R52XS**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Prévision	xxxxxxxxxx	Suisse	
01/01/2020	**57RE26FG**	Nom très long d une EDA de...	Soutirage	Rectangle	xxxxxxxxxx	MultiGR	
01/12/2019	**DR6547GT**	Nom très long d une EDA de...	Soutirage	Historique	xxxxxxxxxx	RPT	
01/12/2019	**244FRATB**	Nom de l'EDA de 20 c	Soutirage	Prévision	xxxxxxxxxx	RPD	

Items par page : 25 1 - 25 sur 148



Créer une EDA

Date de prise en compte
jj/mm/aaaa

Code EDA

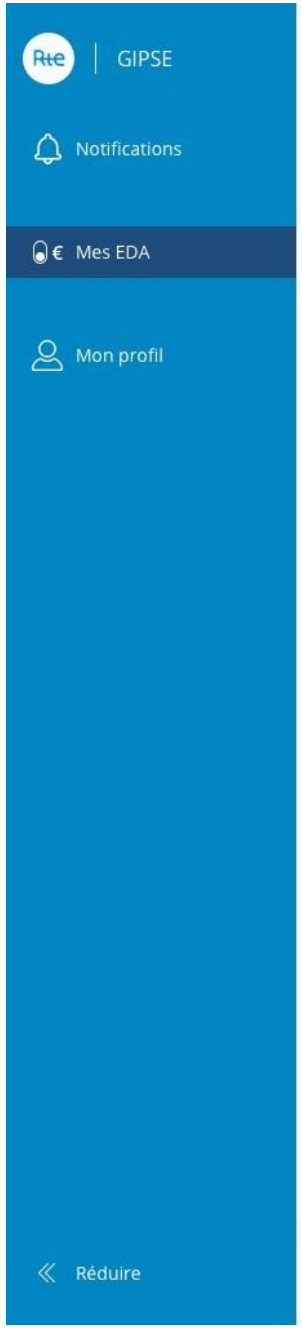
Nom de l'EDA
-

Type de l'EDA
-

Méthode de contrôle du réalisé (CRMA)

Rectangle Prévision Historique

ABANDONNER VALIDER CETTE ÉTAPE



Créer une EDA

Date de prise en compte
jj/mm/aaaa

Code EDA
GDSFGDSFG

Nom de l'EDA
Nom de l'EDA

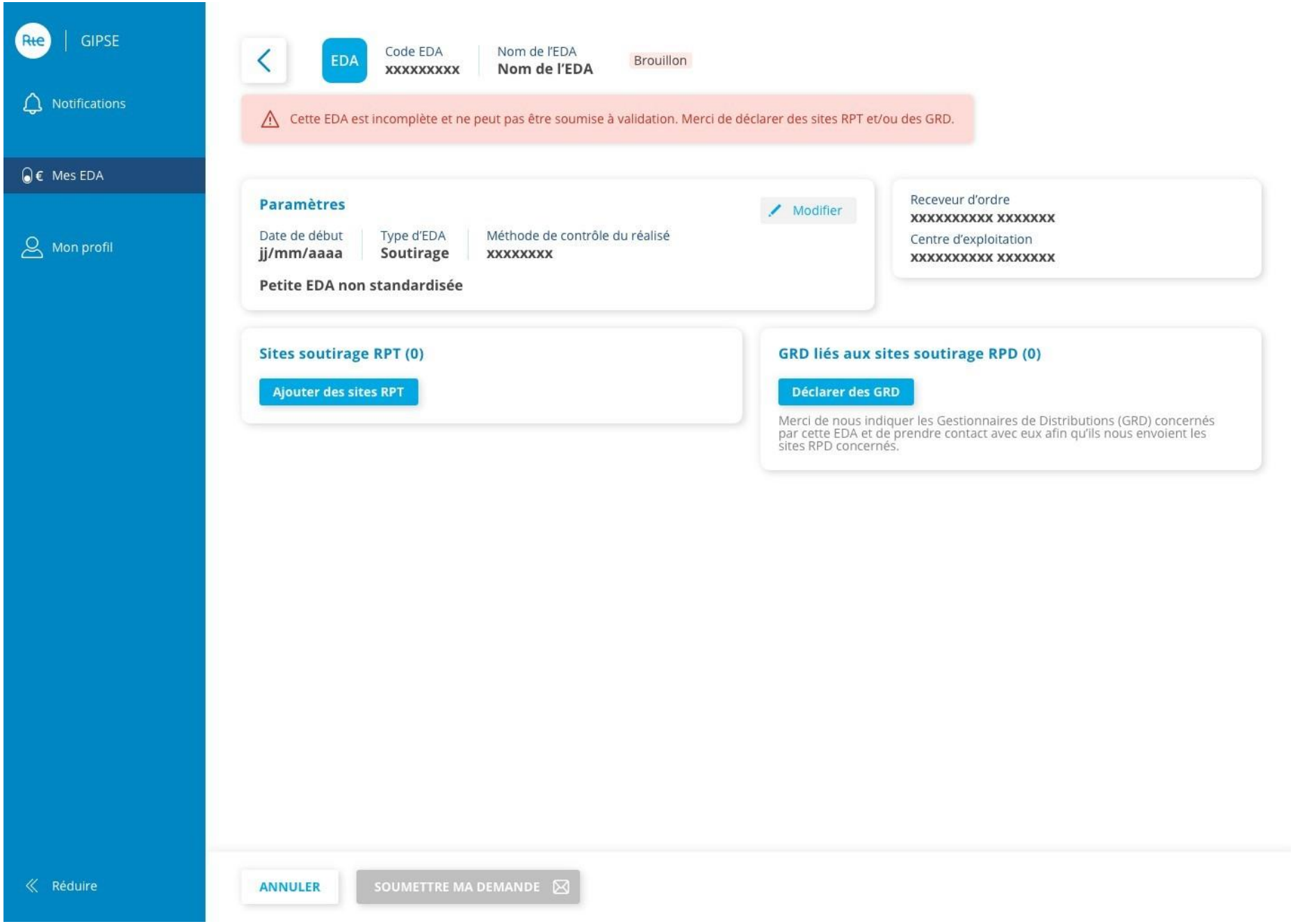
Type de l'EDA
Soutirage télérelevé

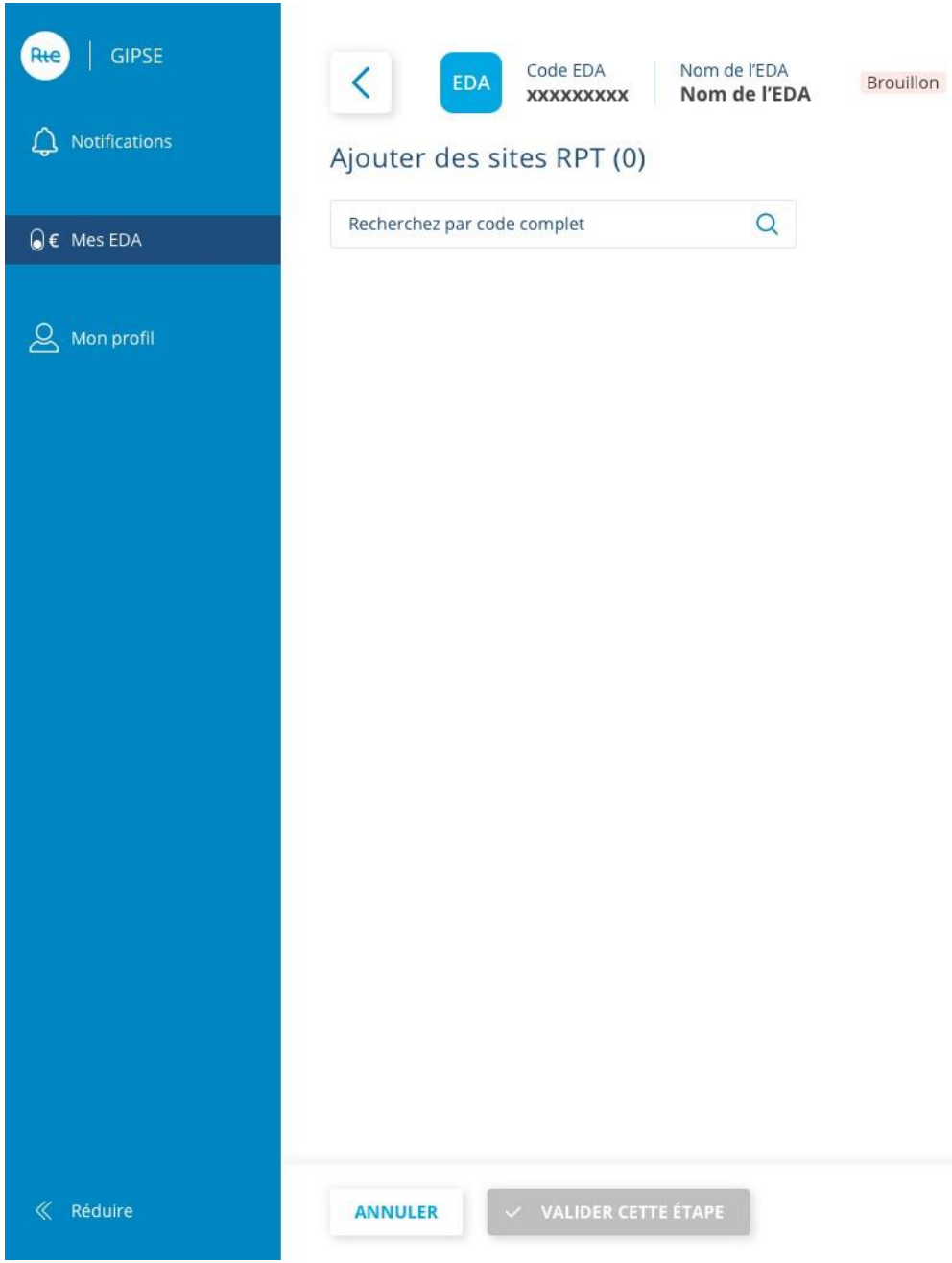
Vous avez choisi de créer une petite EDA non standardisée.

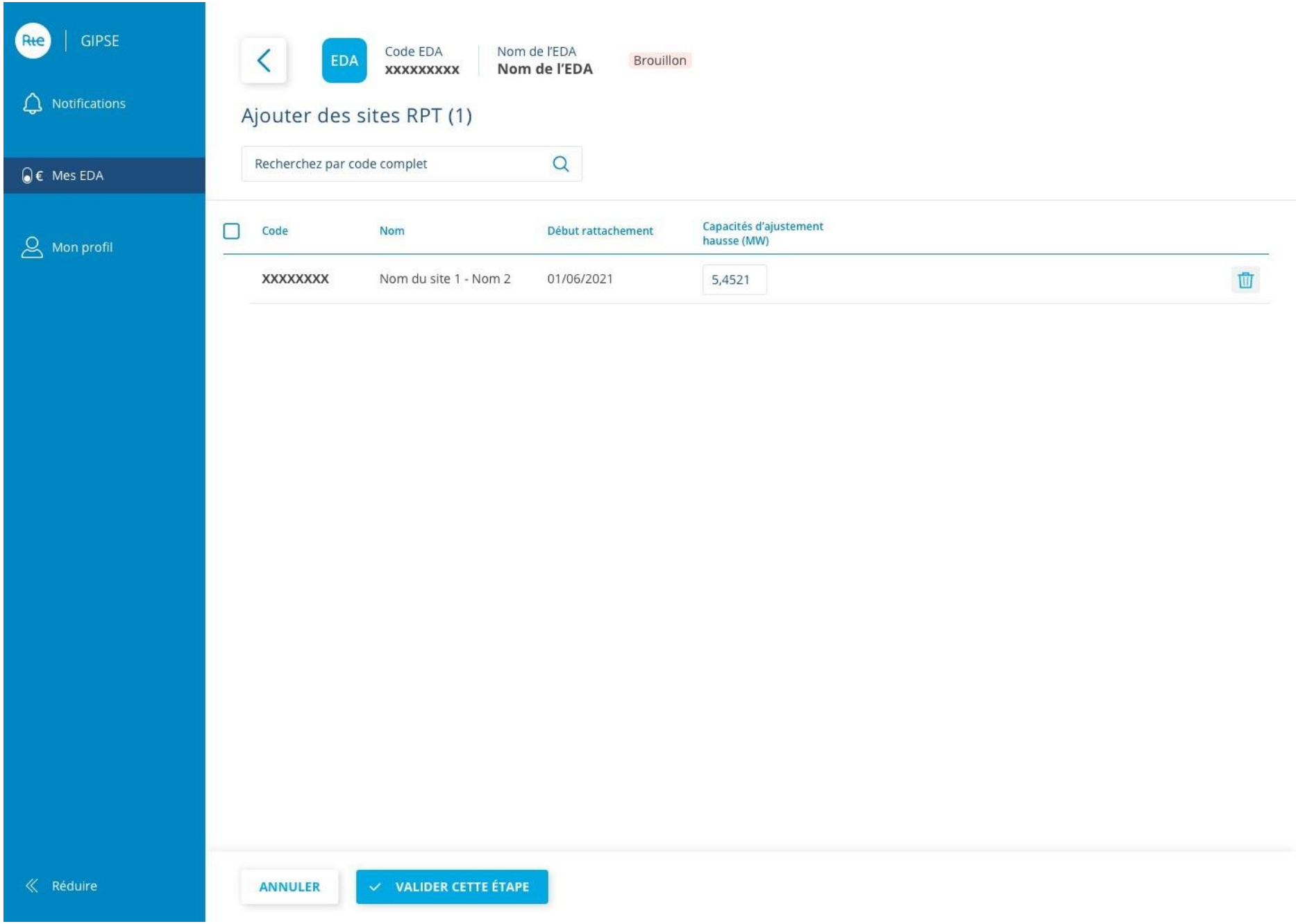
Méthode de contrôle du réalisé (CRMA)

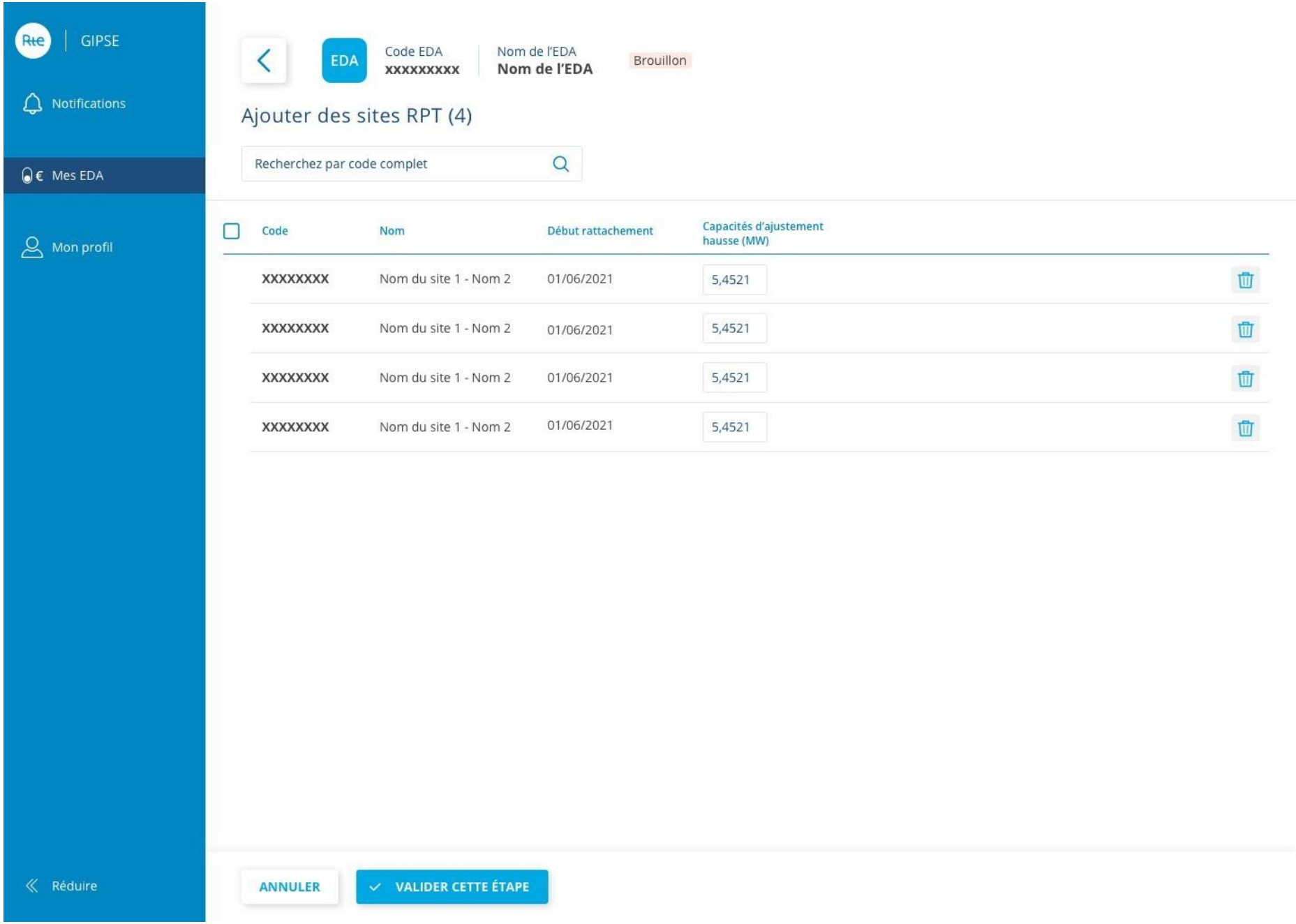
Rectangle Prévision Historique

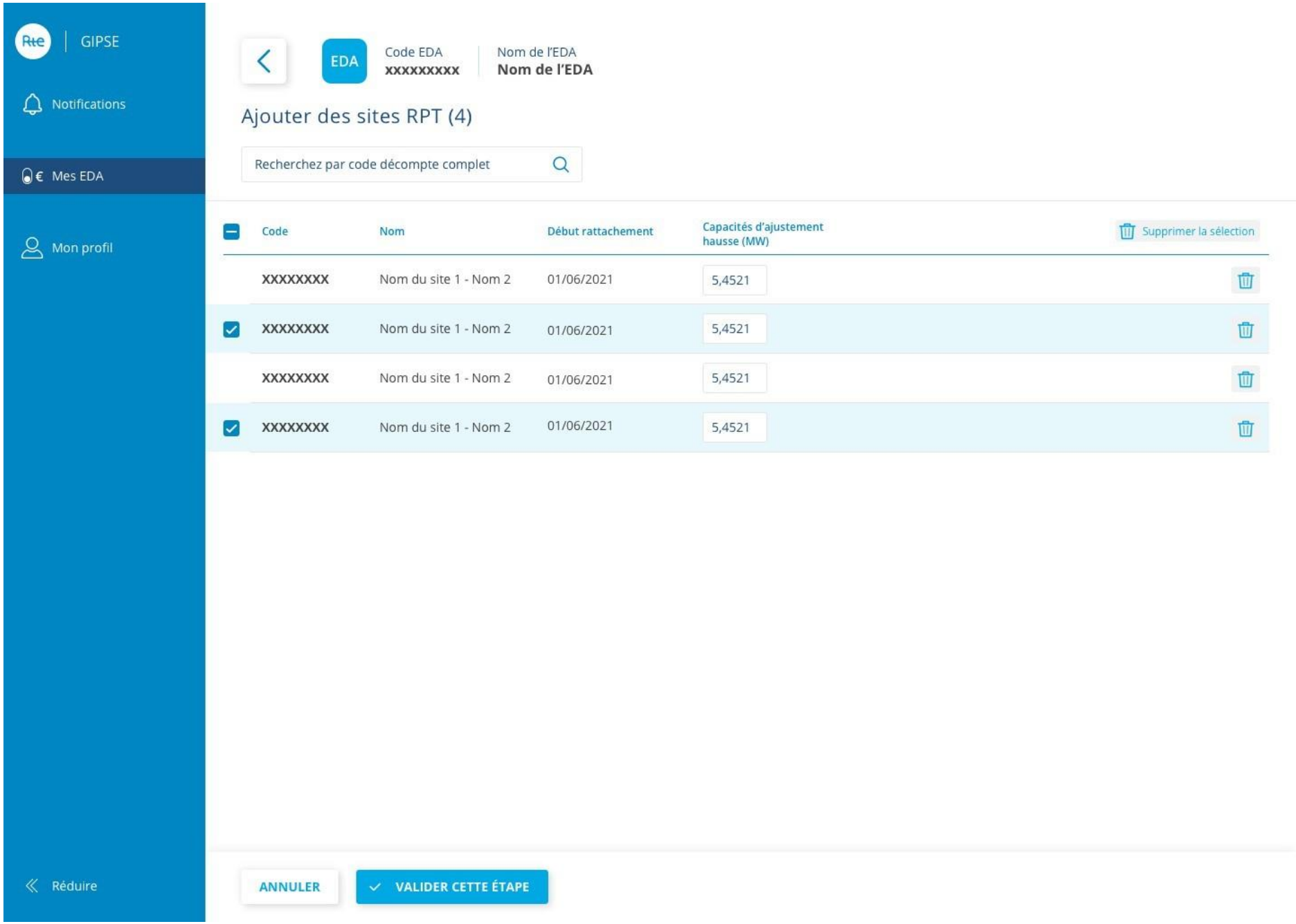
ABANDONNER VALIDER CETTE ÉTAPE

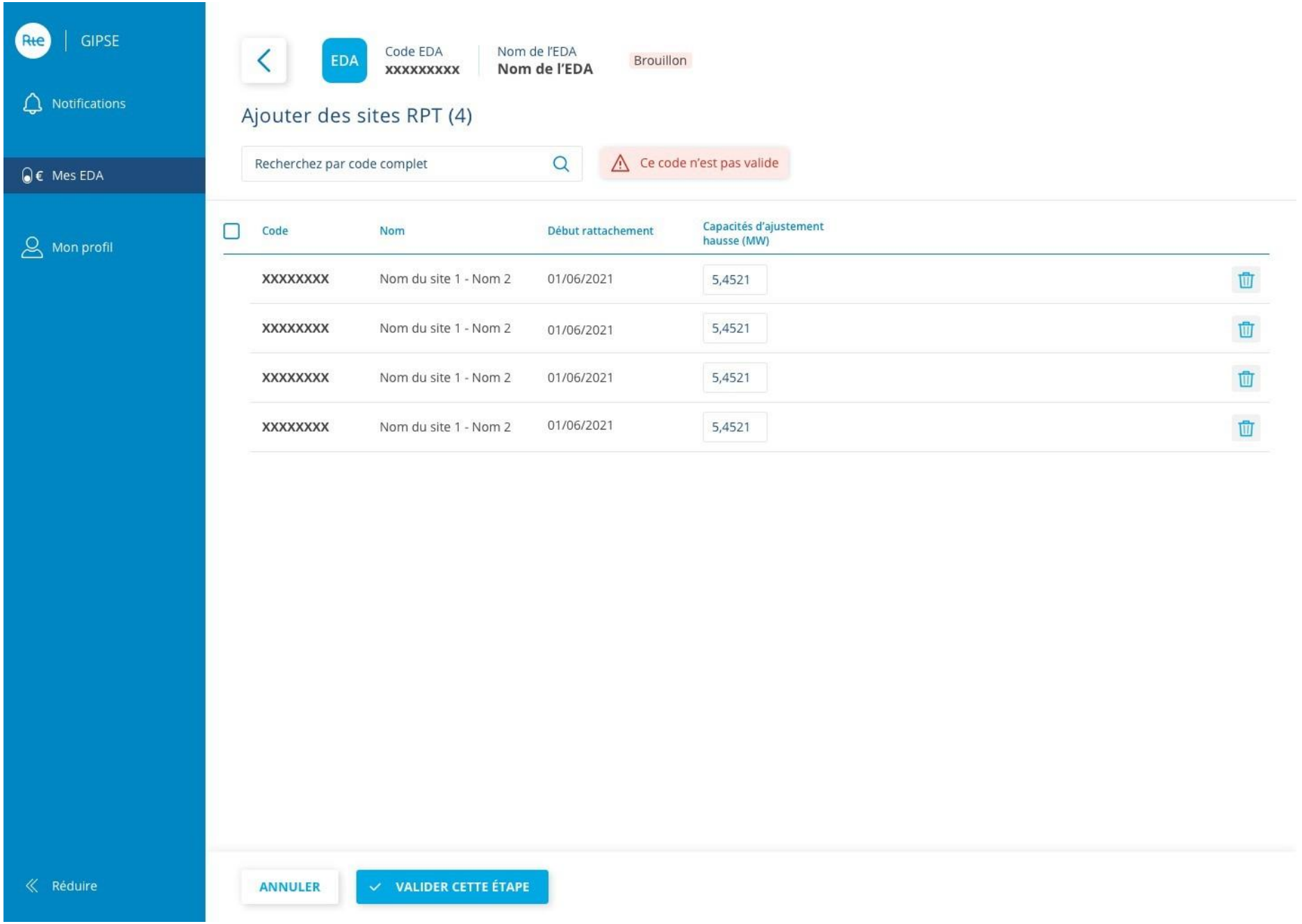

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Cette EDA est incomplète et ne peut pas être soumise à validation. Merci de déclarer des sites RPT et/ou des GRD.
Paramètres
Modifier
Date de début
jj/mm/aaaa
Type d'EDA
Soutirage
Méthode de contrôle du réalisé
xxxxxxxx
Petite EDA non standardisée
Receveur d'ordre
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Centre d'exploitation
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Sites soutirage RPT (0)
Ajouter des sites RPT
GRD liés aux sites soutirage RPD (0)
Déclarer des GRD
Merci de nous indiquer les Gestionnaires de Distributions (GRD) concernés par cette EDA et de prendre contact avec eux afin qu'ils nous envoient les sites RPD concernés.
ANNULER
SOUMETTRE MA DEMANDE

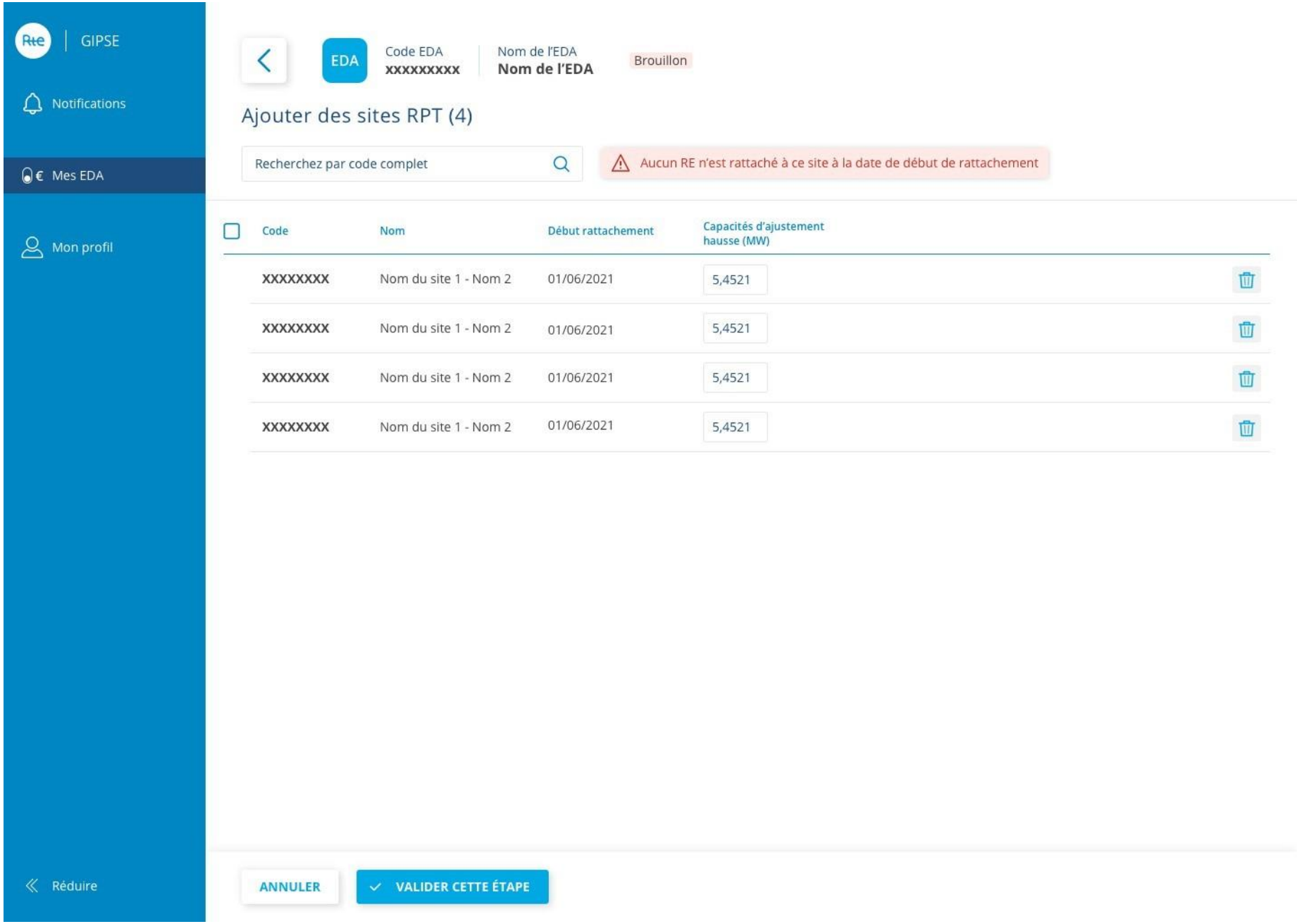

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Ajouter des sites RPT (0)
Recherchez par code complet
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE


GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Ajouter des sites RPT (1)
Recherchez par code complet
Code
Nom
Début rattachement
Capacités d'ajustement hausse (MW)
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

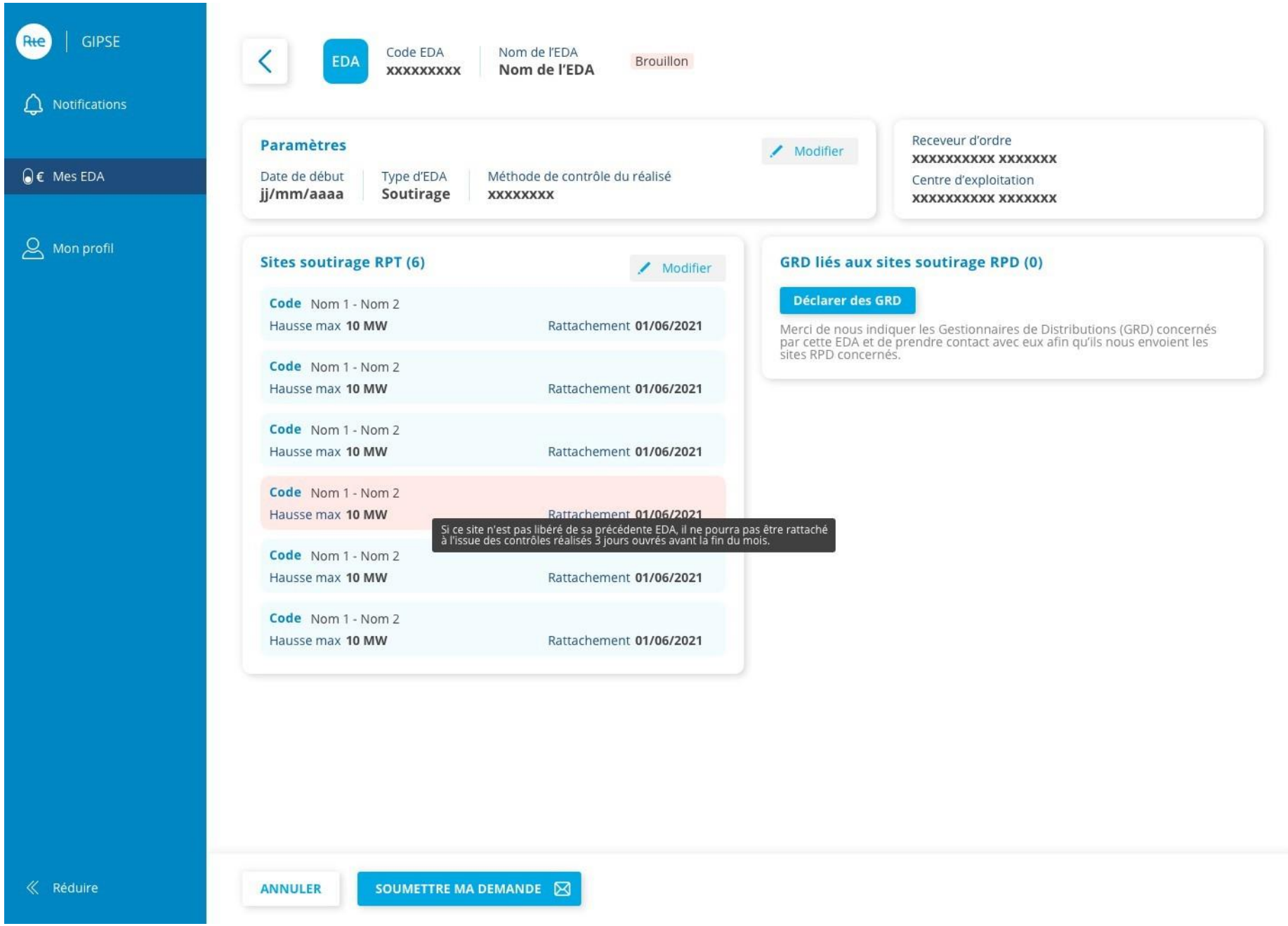

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Ajouter des sites RPT (4)
Recherchez par code complet
Code
Nom
Début rattachement
Capacités d'ajustement hausse (MW)
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

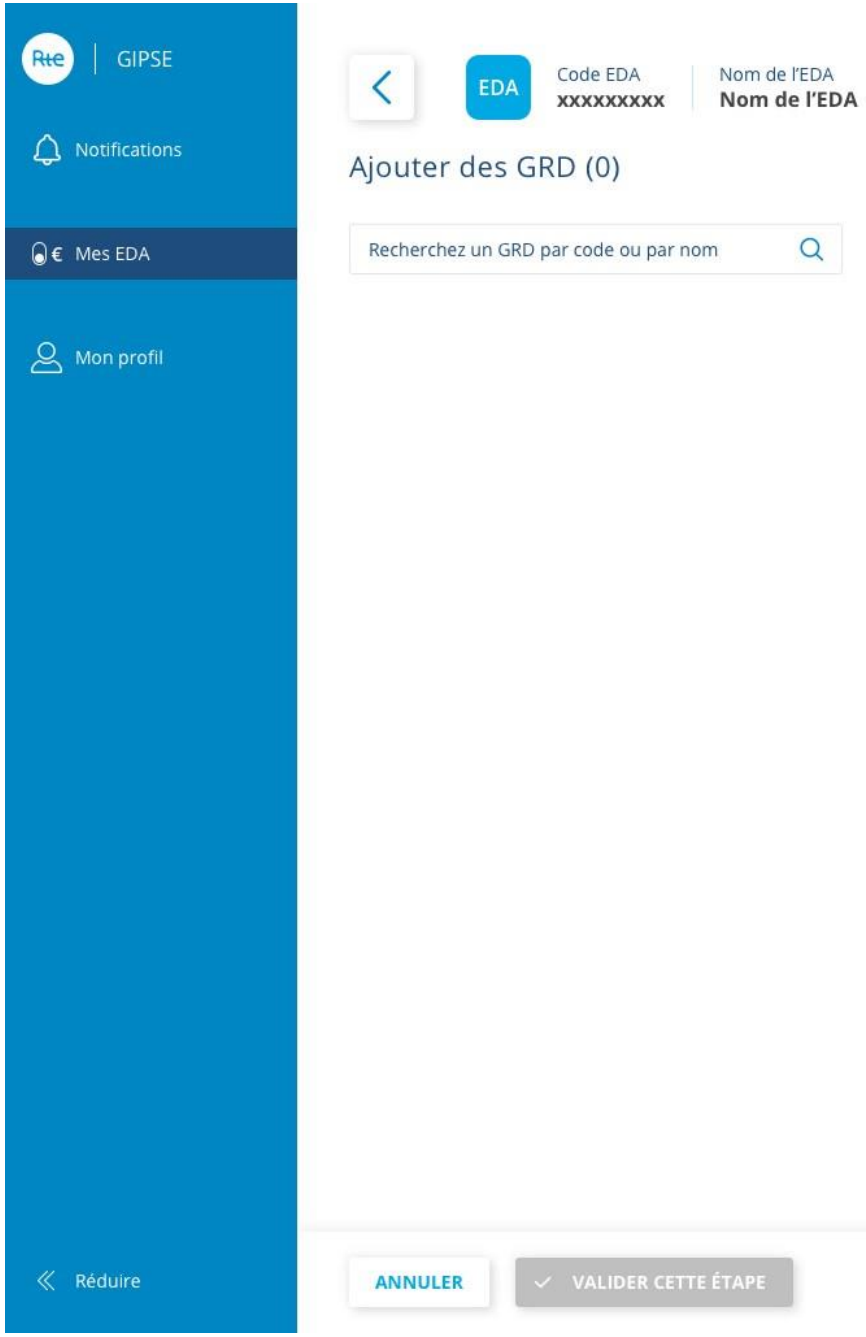

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Ajouter des sites RPT (4)
Recherchez par code décompte complet
Code
Nom
Début rattachement
Capacités d'ajustement hausse (MW)
Supprimer la sélection
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

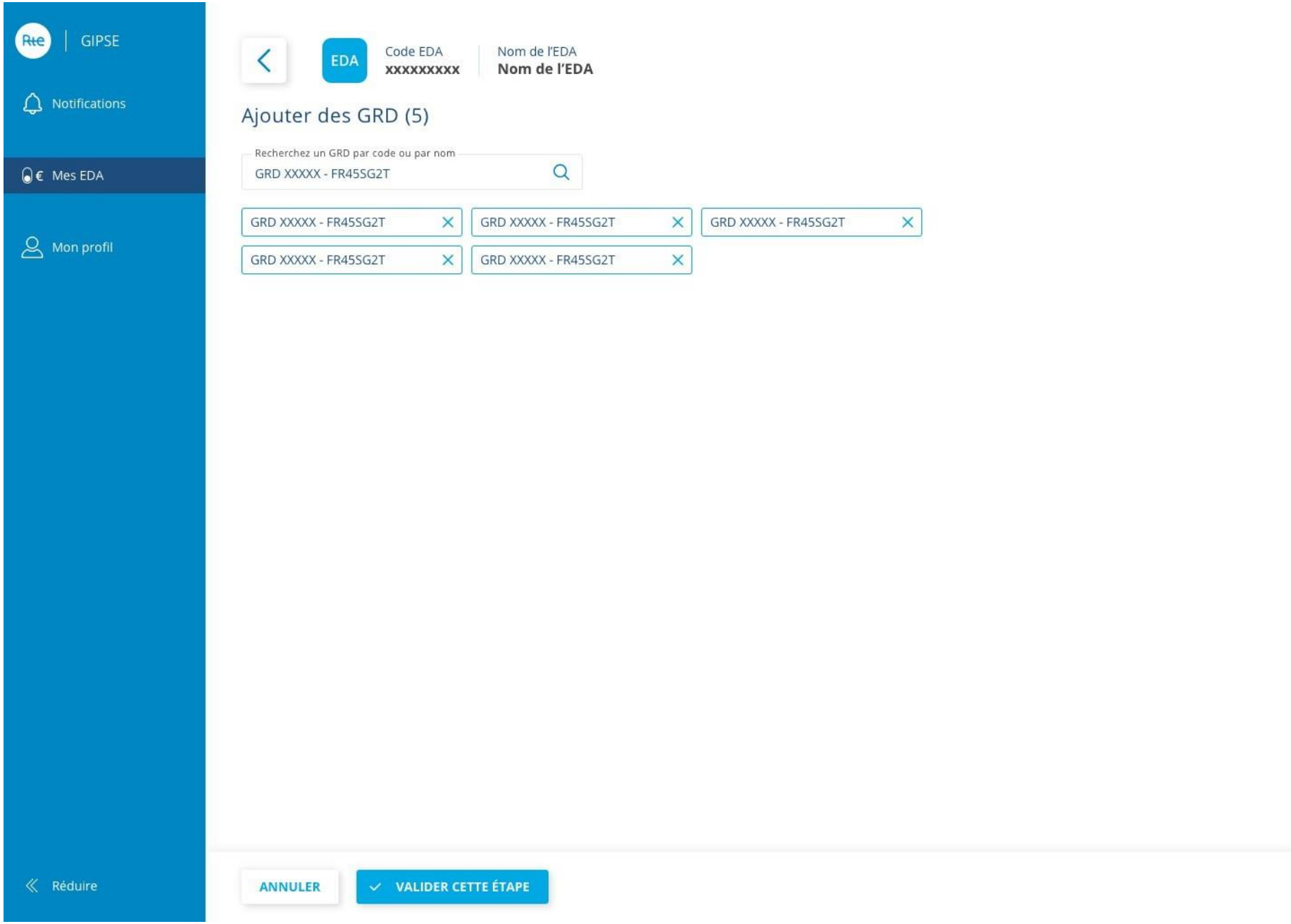

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Ajouter des sites RPT (4)
Recherchez par code complet
Ce code n'est pas valide
Code
Nom
Début rattachement
Capacités d'ajustement hausse (MW)
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

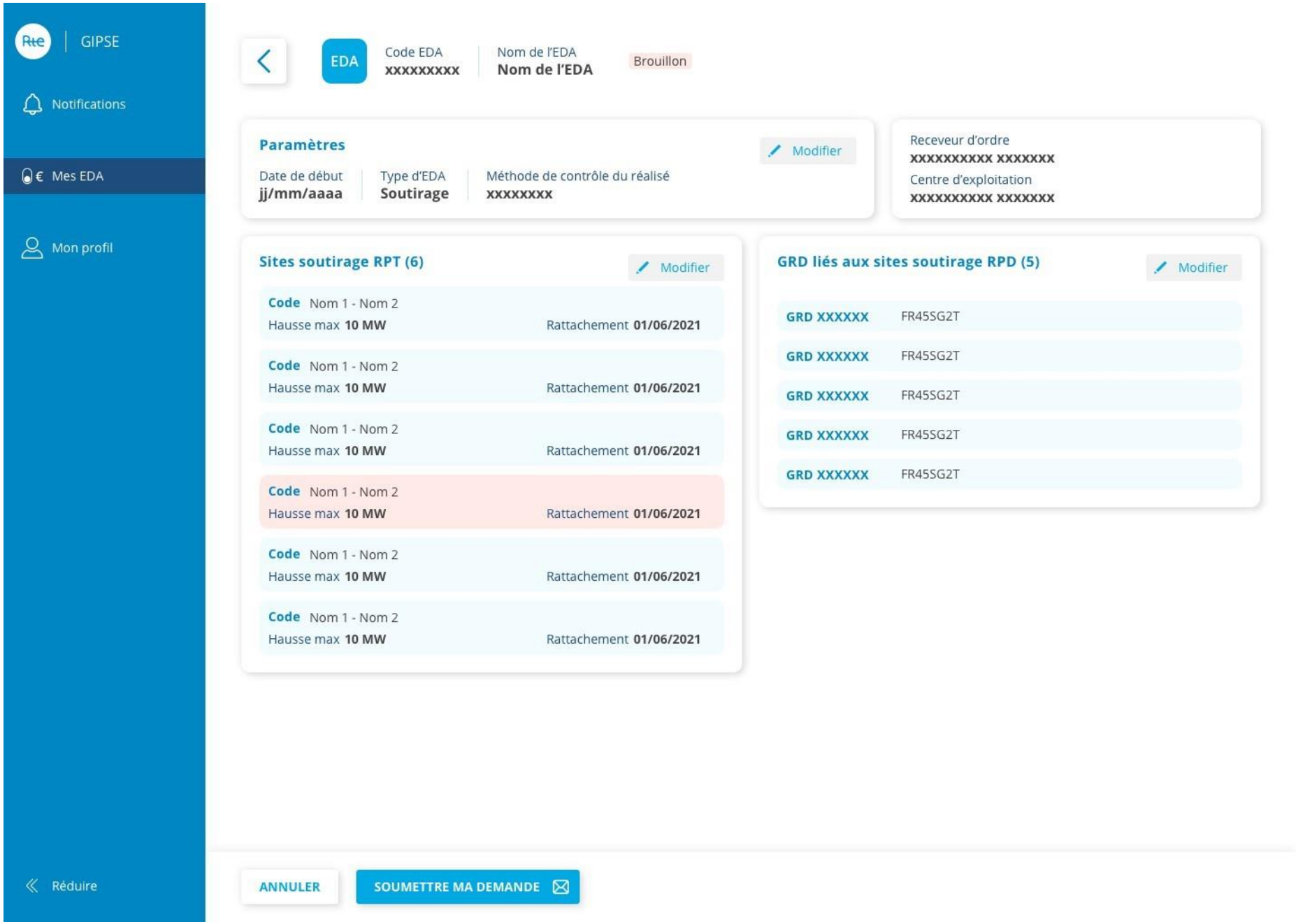

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Ajouter des sites RPT (4)
Recherchez par code complet
Aucun RE n'est rattaché à ce site à la date de début de rattachement
Code
Nom
Début rattachement
Capacités d'ajustement hausse (MW)
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
XXXXXXXX
Nom du site 1 - Nom 2
01/06/2021
5,4521
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

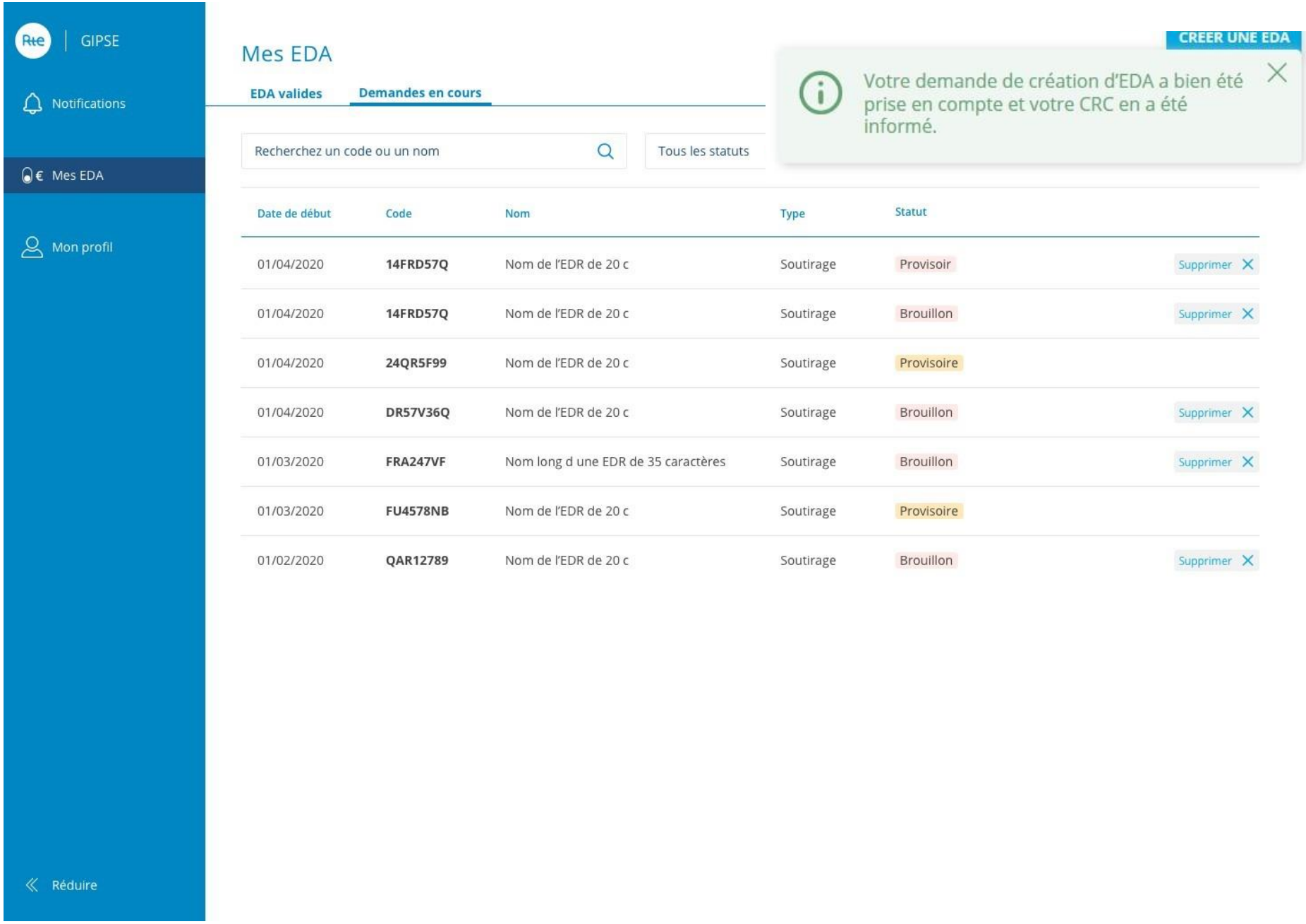

Lien site RPT - EDA
Le ou les sites RPT suivants sont déjà rattachés à une ou plusieurs EDA.
Si ce ou ces sites ne sont pas libérés de leurs précédentes EDA, ils ne pourront pas être rattachés à l'issue des contrôles réalisés 3 jours ouvrés avant la fin du mois.
XXXXXXXX Nom du site 1 - Nom 2
REVENIR À LA LISTE DES SITES
CONFIRMER LA SÉLECTION

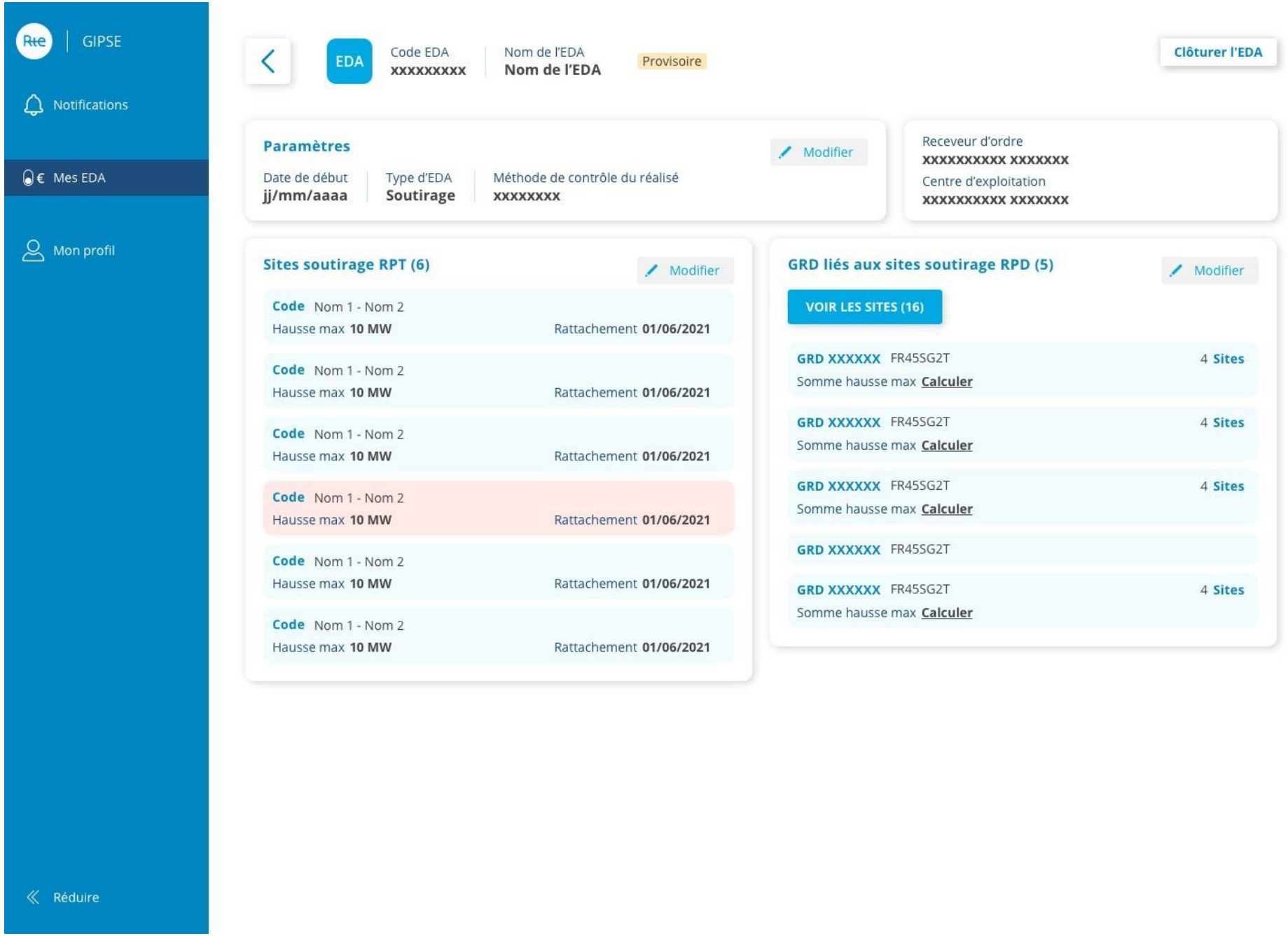

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Paramètres
Modifier
Date de début
jj/mm/aaaa
Type d'EDA
Soutirage
Méthode de contrôle du réalisé
xxxxxxxx
Receveur d'ordre
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Centre d'exploitation
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Sites soutirage RPT (6)
Modifier
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Si ce site n'est pas libéré de sa précédente EDA, il ne pourra pas être rattaché à l'issue des contrôles réalisés 3 jours ouvrés avant la fin du mois.
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
GRD liés aux sites soutirage RPD (0)
Déclarer des GRD
Merci de nous indiquer les Gestionnaires de Distributions (GRD) concernés par cette EDA et de prendre contact avec eux afin qu'ils nous envoient les sites RPD concernés.
ANNULER
SOUMETTRE MA DEMANDE

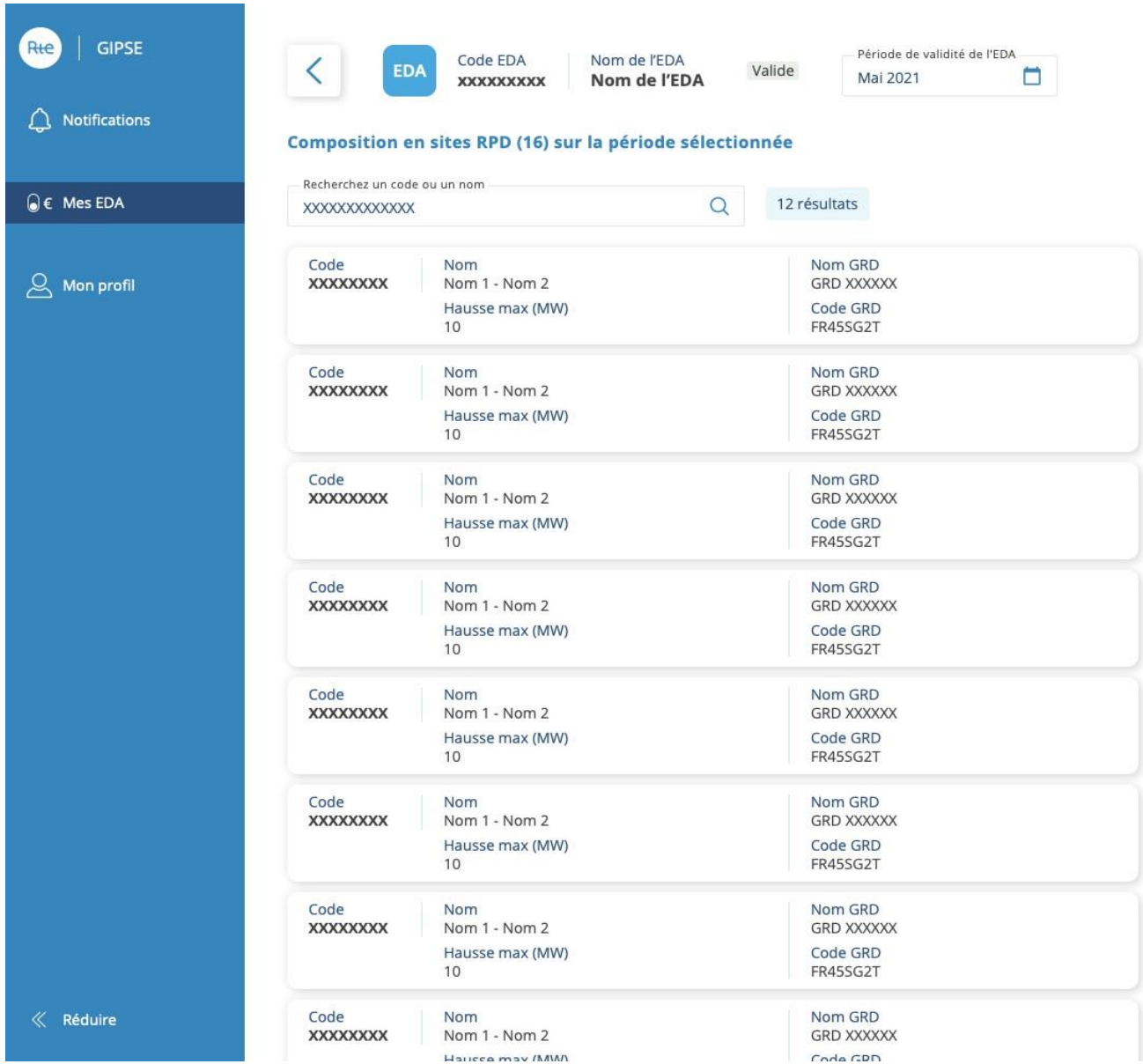

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Ajouter des GRD (0)
Recherchez un GRD par code ou par nom
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

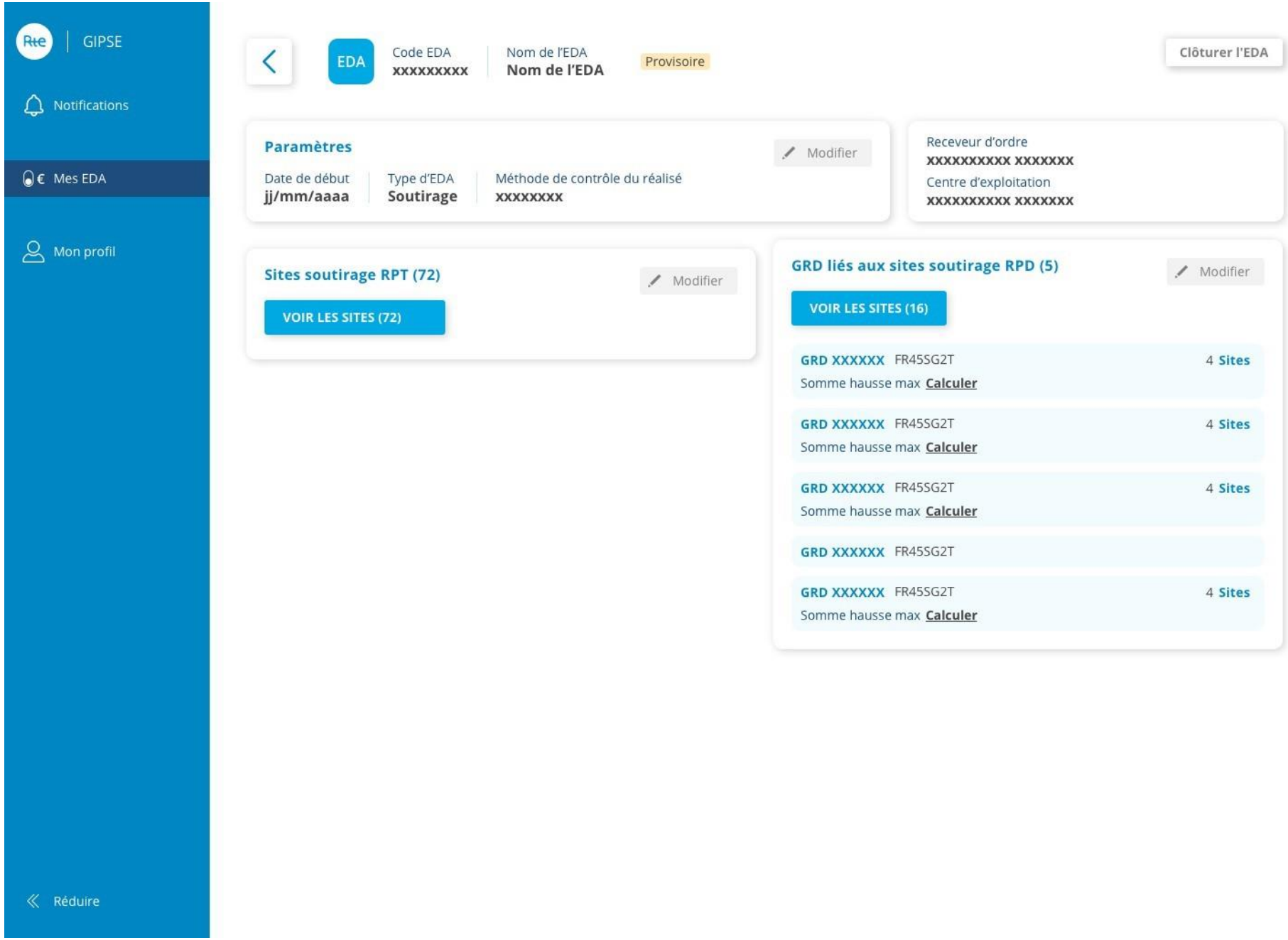

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Ajouter des GRD (5)
Recherchez un GRD par code ou par nom
GRD XXXXX - FR45SG2T
GRD XXXXX - FR45SG2T
GRD XXXXX - FR45SG2T
GRD XXXXX - FR45SG2T
GRD XXXXX - FR45SG2T
GRD XXXXX - FR45SG2T
ANNULER
VALIDER CETTE ÉTAPE

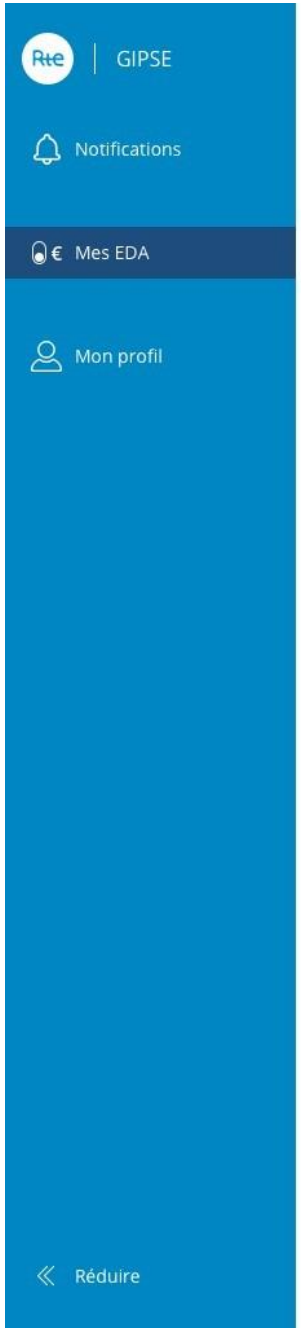

GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Brouillon
Paramètres
Modifier
Date de début
jj/mm/aaaa
Type d'EDA
Soutirage
Méthode de contrôle du réalisé
xxxxxxxx
Receveur d'ordre
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Centre d'exploitation
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Sites soutirage RPT (6)
Modifier
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
GRD liés aux sites soutirage RPD (5)
Modifier
GRD XXXXXX FR45SG2T
GRD XXXXXX FR45SG2T
GRD XXXXXX FR45SG2T
GRD XXXXXX FR45SG2T
GRD XXXXXX FR45SG2T
ANNULER
SOUMETTRE MA DEMANDE


GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
Mes EDA
CREER UNE EDA
EDA valides
Demandes en cours
Votre demande de création d'EDA a bien été prise en compte et votre CRC en a été informé.
Recherchez un code ou un nom
Tous les statuts
Date de début
Code
Nom
Type
Statut
01/04/2020 14FRD57Q Nom de l'EDR de 20 c Soutirage Provisoir Supprimer
01/04/2020 14FRD57Q Nom de l'EDR de 20 c Soutirage Brouillon Supprimer
01/04/2020 24QR5F99 Nom de l'EDR de 20 c Soutirage Provisoire
01/04/2020 DR57V36Q Nom de l'EDR de 20 c Soutirage Brouillon Supprimer
01/03/2020 FRA247VF Nom long d une EDR de 35 caractères Soutirage Brouillon Supprimer
01/03/2020 FU4578NB Nom de l'EDR de 20 c Soutirage Provisoire
01/02/2020 QAR12789 Nom de l'EDR de 20 c Soutirage Brouillon Supprimer


GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Provisoire
Clôturer l'EDA
Paramètres
Modifier
Date de début
jj/mm/aaaa
Type d'EDA
Soutirage
Méthode de contrôle du réalisé
xxxxxxxx
Receveur d'ordre
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Centre d'exploitation
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Sites soutirage RPT (6)
Modifier
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
Code Nom 1 - Nom 2
Hausse max 10 MW
Rattachement 01/06/2021
GRD liés aux sites soutirage RPD (5)
Modifier
VOIR LES SITES (16)
GRD XXXXXX FR45SG2T
4 Sites
Somme hausse max Calculer
GRD XXXXXX FR45SG2T
4 Sites
Somme hausse max Calculer
GRD XXXXXX FR45SG2T
4 Sites
Somme hausse max Calculer
GRD XXXXXX FR45SG2T
GRD XXXXXX FR45SG2T
4 Sites
Somme hausse max Calculer


GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Valide
Période de validité de l'EDA
Mai 2021
Composition en sites RPD (16) sur la période sélectionnée
Recherchez un code ou un nom
xxxxxxxxxxxxx
12 résultats
Code
xxxxxxxx
Nom
Nom 1 - Nom 2
Hausse max (MW)
10
Nom GRD
GRD xxxxxx
Code GRD
FR45SG2T


GIPSE
Notifications
Mes EDA
Mon profil
Réduire
EDA
Code EDA
xxxxxxxxx
Nom de l'EDA
Nom de l'EDA
Provisoire
Clôturer l'EDA
Paramètres
Modifier
Date de début
jj/mm/aaaa
Type d'EDA
Soutirage
Méthode de contrôle du réalisé
xxxxxxxx
Receveur d'ordre
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Centre d'exploitation
xxxxxxxxxx xxxxxxx
Sites soutirage RPT (72)
Modifier
VOIR LES SITES (72)
GRD liés aux sites soutirage RPD (5)
Modifier
VOIR LES SITES (16)
GRD XXXXXX FR45SG2T 4 Sites
Somme hausse max Calculer
GRD XXXXXX FR45SG2T 4 Sites
Somme hausse max Calculer
GRD XXXXXX FR45SG2T 4 Sites
Somme hausse max Calculer
GRD XXXXXX FR45SG2T
GRD XXXXXX FR45SG2T 4 Sites
Somme hausse max Calculer



EDA

Code EDA
xxxxxxxxx

Nom de l'EDA
Nom de l'EDA

Valide

Période de validité de l'EDA
Mai 2021

Composition en sites RPT (72) sur la période sélectionnée

Recherchez un code ou un nom

Code	Nom du site	Hausse max (MW)	Date de rattachement
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa
XXXXXXXX	Nom 1 - Nom 2	10	jj/mm/aaaa

Items par page : 25 1 - 25 sur 72

Le réseau de transport d'électricité

Merci !

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)